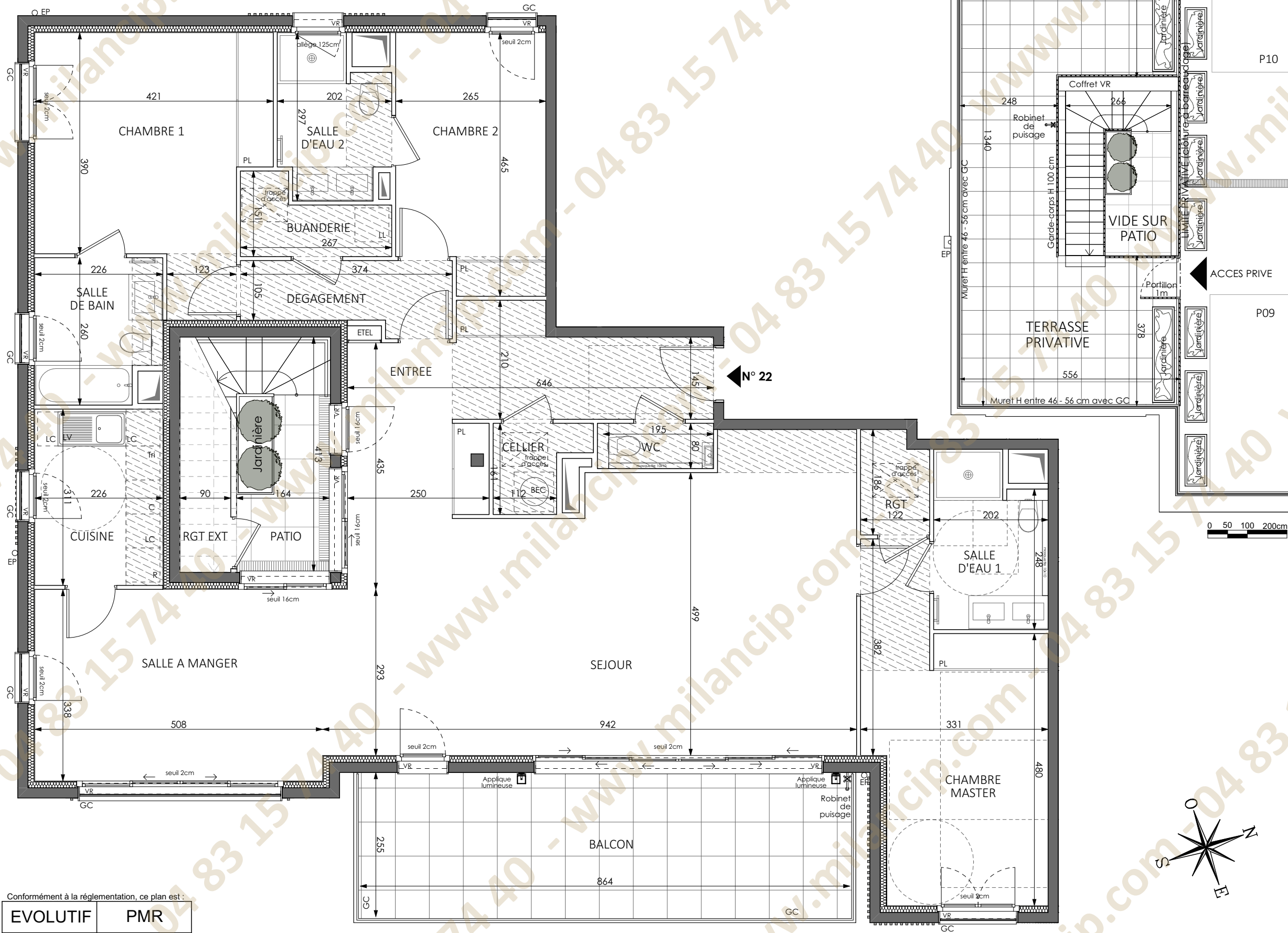


APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° 22 au 1er étage

ENTREE	14,41 m²
SEJOUR	43,30 m²
SALLE A MANGER	18,46 m²
CUISINE	7,03 m²
CHAMBRE MASTER	16,65 m²
RANGEMENT	2,13 m²
CHAMBRE 1	16,86 m²
CHAMBRE 2	11,57 m²
SALLE DE BAIN	5,34 m²
SALLE D'EAU 1	5,70 m²
SALLE D'EAU 2	4,92 m²
WC	1,64 m²
BUANDERIE	2,94 m²
CELLIER	2,14 m²
DEGAGEMENT	4,32 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE 157,41 m²

TERRASSE 59,78 m²

BALCON 22,43 m²

PATIO 5,19 m²

RANGEMENT EXTERIEUR 2,29 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 247,10 m²

LEGENDE

	trappe d'accès entretien VMC		sèche-serviette
	volet roulant		ballon d'eau chaude
	garde corps		réfrigérateur
	soffite/faux plafond		lave vaisselle
	esp tech elec du logt		lave linge
	retombée de poutre		cuisson
			tri sélectif
			linéaire complémentaire
			kitchenette
	fenêtre		pt coulissante
	porte fenêtre		fe. oscillo-battante
	fe. fixe		fenêtre fixe

Indice A	Février 2024
Echelle :	0 50 100 200cm

Conformément à la réglementation, ce plan est :	
EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards et/ou dressings sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage ou refroidissement, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »